



PROGRAMME PEDAGOGIQUE DETAILLE

en accord avec les unités décrites à l'annexe de l'arrêté du 12 décembre 2008
pris pour l'application de l'article 1311-3 du code de la santé publique

FORMATION REGLEMENTAIRE AUX CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SALUBRITE Defitem POUR LES PERSONNES METTANT EN ŒUVRE LES TECHNIQUES DE TATOUAGE PAR EFFRACTION CUTANEE AINSI QUE DE MAQUILLAGE PERMANENT ET DE PERÇAGE CORPOREL »

PUBLIC

⇒ Professionnels ou futurs professionnels du tatouage ou perçage exerçant une effraction cutanée (esthéticiennes, dermographes, tatoueurs, pierceurs)

DUREE réglementaire

3 jours, de 7h00 de formation par jour
soit 21 heures au total

OBJECTIFS

- ✓ Répondre aux exigences de la législation en vigueur imposant une formation par un organisme habilité.
- ✓ Prendre conscience de ses responsabilités en matière d'hygiène, de désinfection du matériel, d'information et de suivi du client.
- ✓ Acquérir ou renforcer ses connaissances en hygiène pour exercer en sécurité et conformité avec les pratiques exigibles.
- ✓ Savoir identifier les modes de transmission des agents infectieux.
- ✓ Prévenir les risques pour le client et pour le professionnel.

DATES

Nous consulter pour connaître les sessions disponibles

LIEU

Salle de cours au Foyer Maraé, 103 rue Saint Georges à NANCY (54) centre-ville

PRIX

350 € prix total pour 1 stagiaire pour les 3 jours NET de Taxe - Organisme non assujettis à la TVA, article 261 du CGI

TYPOLOGIE

Acquisition/perfectionnement en hygiène professionnelle

VALIDATION

Attestation de suivi de formation délivrée en fin de stage, **obligatoire** pour déclarer et exercer son activité professionnelle tatouage/piercing, auprès de l'Agence Régionale de Santé

FORMATEURS

Professionnels de santé, spécialistes en hygiène hospitalière.

METHODES PEDAGOGIQUES

- pragmatiques et participatives : mises en situation, ateliers pratiques et exercices
- actives et interactives : travaux permettant de concrétiser les apprentissages et enseignements, de passer de la théorisation à la mise en pratique (simulation).

PROGRAMME SEQUENCE - METHODES ET CONTENUS PEDAGOGIQUES

JOUR 1

Matin 9h00-12h30 : Présentation croisée des participants et du formateur. Rappels des objectifs de formation telle que prévue par l'article R-1311 du code de la santé publique.

Tour de table et évaluation des prérequis et connaissances en hygiène selon le niveau des participants.

Rappels en anatomie et physiologie de la peau, réaction inflammatoire et cicatrisation. Les conditions d'une bonne cicatrisation complications allergiques. Le risque infectieux : mécanismes de l'infection, modes de transmissions précautions et contre-indications liées à l'acte d'effraction cutanée.

Après-midi 13h30-17h00 : Obligations auprès de la clientèle (information, consentement, cas du mineur...).



Atelier pratique : pose et retrait des gants stériles et non stériles. Ouverture d'un champ stérile. Cas travaillé : L'accueil et l'information du client, les précautions à observer de la part du professionnel, les contre-indications du geste.

JOUR 2

Matin 9h00-12h30 : Acquisition des bonnes pratiques en hygiène et les précautions standards : connaître les règles d'asepsie et antisepsie ; les différents produits : détergents, désinfectants, antiseptiques, leurs spectres d'action et leurs modalités d'utilisation. La relation hôte/micro-organismes, les flores microbiennes.



Atelier pratique : comment organiser son plan de travail ? Comment nettoyer et désinfecter les surfaces ? Avec quels produits ?

Après-midi 13h30-17h00 : le lavage de main correct (technique et produits).

Atelier pratique : l'utilisation des solutions hydro alcooliques. La maîtrise de la contamination par l'environnement, la réglementation des déchets (DASRI), tri, stockage, collecte. La tenue professionnelle appropriée.

JOUR 3

Matin 9h00-12h30 : Rappels des rôles et obligations légales du professionnel à l'aide du support législatif. Obligations des professionnels (déclaration, traçabilité...). Obligations et recommandations vaccinales. L'organisation des locaux, le choix des matériaux et des produits d'entretiens. Le niveau de traitement requis par rapport à l'utilisation du matériel. Les zones d'entretien.

Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang (AES).



Atelier pratique : Les étapes de nettoyage, de désinfection et stérilisation, le traitement du matériel réutilisable. L'usage de matériel unique et stérile.

Après-midi 13h30-17h00 : Nettoyage et désinfection de l'environnement, du matériel et de la peau : synthèse. Etudes de cas QCM et grilles d'autoévaluation.

EVALUATION

Vérification des acquis et des gestes par le formateur sur l'ensemble des techniques : savoir organiser son poste de travail ; connaître les règles d'asepsie. Préparer et utiliser le matériel stérile. Réaliser les procédures d'entretien du matériel, y compris le contrôle de stérilisation.

Evaluation collective et individuelle de fin de stage. Remise de l'attestation.

Moyens pédagogiques et évaluations

- Dossier pédagogique et législatif remis à chaque participant.
- Mises en situation et exercices pratiques au cours d'ateliers (lavage de mains, port de gants). Les formateurs sollicitent la participation de tous, chacun étant acteur de sa formation. Travaux permettant de concrétiser les apprentissages, de passer de la théorisation à la mise en pratique.
- Questionnaires et grilles d'autoévaluation.
- Bibliographie, sources documentaires